

OPAH-RR « Pays de Gentiane »

OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT
ET DE REVITALISATION RURALE DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES DU PAYS DE GENTIANE

RÉUNION DE LANCEMENT



PERIMETRE D'INTERVENTION

17 communes qui la
composent à savoir :

- Chanterelle ;
- Condat ;
- Montboudif ;
- Saint-Bonnet-de-Condac ;
- Apchon ;
- Cheylade ;
- Collandres ;
- Le Claux ;
- Lugarde ;
- Marchastel ;
- Menet ;
- Riom-ès-Montagnes ;
- Saint Amandin ;
- Saint Etienne de Chomeil ;
- Saint-Hippolyte ;
- Trizac ;
- Valette.



Intervenants





MAÎTRE D'OUVRAGE
Communauté de Communes
du Pays de Gentiane



Mandataire
En charge du suivi-
animation de l'OPAH-RR

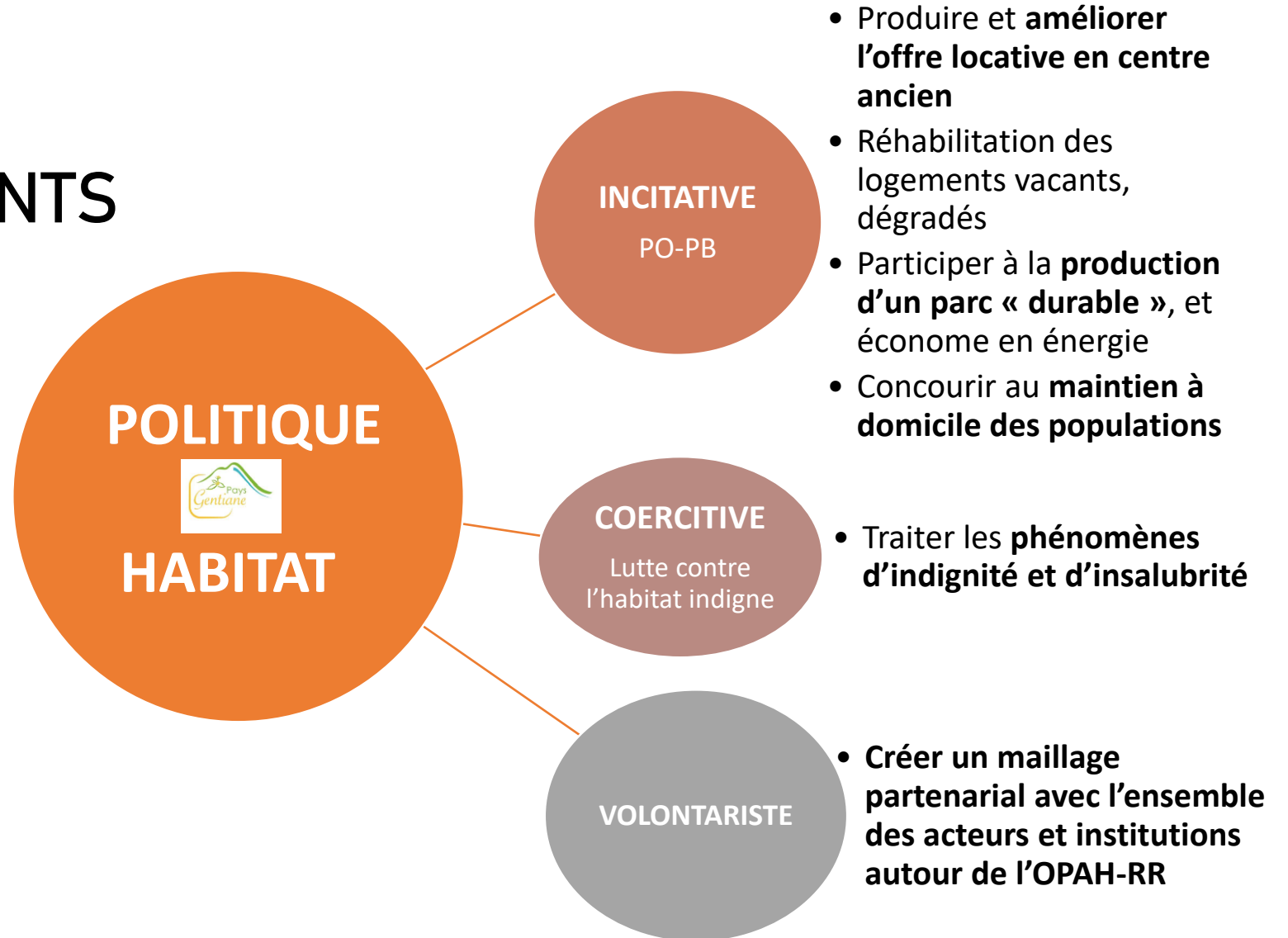
↓
Equipe d'animation locale

				
Philippe SCHAAB Directeur d'OC'TEHA Référent projet	CAMVIEL Marion Chargée d'opérations habitat	BAPTISTE Florence Chargée d'opérations habitat	CERDAN Victoria Chargée d'opérations habitat	GIRARD Simon Chargé d'opérations habitat



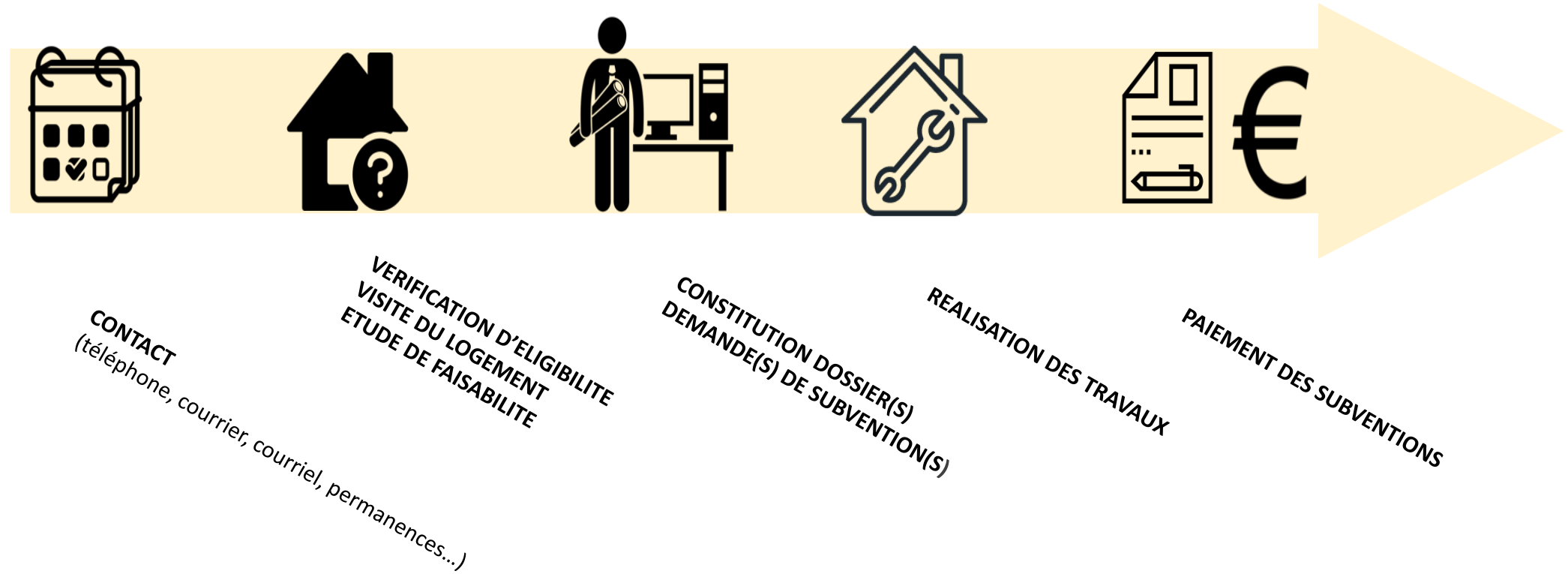
Stratégie d'intervention: OPAH-RR

POLITIQUE HABITAT AVEC 3 AXES CONJOINTS



Déroulé d'un dossier ANAH

Procédure du montage d'un dossier



Répartition des objectifs: OPAH-RR

Les objectifs globaux sont évalués à **100 logements sur 3 ans**, répartis comme suit :

- **91** logements occupés par leur propriétaire
- **9** logements locatifs appartenant à des bailleurs privés

	2020	2021	2022	TOTAL
Logements de propriétaires occupants	19	36	36	91
• dont logements indignes ou très dégradés	3	5	5	13
• dont travaux de lutte contre la précarité énergétique	9	18	18	45
• dont aide pour l'autonomie de la personne	7	13	13	33
Logements de propriétaires bailleurs	3	3	3	9
Logements traités dans le cadre d'aides aux syndicats de copropriétaires	0	0	0	0
Total des logements Habiter Mieux	14	25	25	64
• dont PO	12	23	23	58
• dont PB	2	2	2	6
• dont logements traités dans le cadre d'aides aux SDC	0	0	0	0

Récapitulatifs des aides et thématiques aidées par la Communauté de Communes - PO

Les aides aux travaux prévues se décomposent comme suit :

- 14 logements propriétaires occupants (2020) pour un engagement de 28 000 €
- 26 logements (2021 -2022)
- Engagements CC (2020 - 2021 - 2022) : 126 000 €

Thématiques	Catégories	TAUX EPCI	Montant financé par dossier	Objectifs 2020 Collectivité	Montant financé par l'EPCI 2020	Objectifs/an 2021-2022 Collectivité	Montant financé par l'EPCI /an 2021-2022	Montant total des dossiers engagés par l'EPCI
Logements bénéficiant de travaux lourds pour réhabiliter un logement très dégradé (vacant) - Grille dégradation > 0,55	PO modestes	-	-	-	-	-	-	-
	PO très modestes	10 %	5000	1	5000	2	10 000 €	25 000 €
Logements bénéficiant de travaux lourds pour réhabiliter un logement indigne (occupé) - Grille insalubrité > 0,4	PO modestes et très modestes	10 %	5000	1	5000	1	5 000 €	15 000 €
Logements bénéficiant de travaux pour la sécurité et la salubrité de l'habitat (occupé) - Grille insalubrité 0,4 > INS > 0,3	PO modestes	-	-	-	-	-	-	-
	PO très modestes	10 %	2000	1	2000	2	4 000 €	10 000 €
Logements bénéficiant de travaux d'amélioration des performances énergétiques	PO modestes	-	-	-	-	-	-	30 000 €
	PO très modestes	10 %	1000	6	6000	12	12 000 €	
Logements bénéficiant de travaux d'adaptation du logement	PO modestes	-	-	-	-	-	-	46 000 €
	PO très modestes	10 %	2000	5	10000	9	18 000 €	
Total des logements aidés Collectivité - PO	Modestes/très modestes			14	28 000 €	26		126 000 €

Récapitulatifs des aides et thématiques aidées par la Communauté de Communes - PB

Les aides aux travaux prévues se décomposent comme suit :

- **1 logement propriétaire bailleur (2020) avec un engagement par la Collectivité à hauteur de 16 000 € d'aides**
- **2 logements propriétaires bailleurs (2021 -2022) avec un engagement de la Collectivité à hauteur de 32 000€ par an**

Thématiques		TAUX EPCI	Montant financé par dossier	Objectifs 2020 Collectivité	Montant financé par l'EPCI 2020	Objectifs/an 2021-2022 Collectivité	Montant financé/an par l'EPCI 2021-2022	Montant total des aides engagées par l'EPCI
Logements bénéficiant de travaux lourds pour réhabiliter un logement très dégradé (vacant) - Grille dégradation > 0,55	2	15 %	16 000	1	16000	2	32000	80 000 €
Logements bénéficiant de travaux lourds pour réhabiliter un logement indigne (occupé) - Grille insalubrité > 0,4	-							
Logements bénéficiant de travaux pour la sécurité et la salubrité de l'habitat (occupé) - Grille insalubrité 0,4 > INS > 0,3	-							
Logement moyennement dégradé - (vacant) - (Grille dégradation 0,55 > GD > 0,35)	-							
Procédure RSD ou contrôle décence								
Logements bénéficiant de travaux d'amélioration des performances énergétiques	-							
Logements bénéficiant de travaux d'adaptation du logement	-							
Total des logements aidés Collectivité - PB	2				16 000 €		32 000 €	80 000 €

PERMANENCES

ELEMENTS DE L'OFFRE – PROPOSITION POUR VALIDATION :

- 1 permanence /mois à la Communauté de Communes du Pays de Gentiane
- 2 permanences /mois sur la même journée, tournantes dans les mairies (1h00 et sur rendez-vous)

REUNIONS PUBLIQUES

- 1 réunion d'information à destination des élus
- Riom-Es-Montagnes
- Condat

MISSIONS D'ANIMATION

- Réunion spécifique pour les **professionnels du bâtiments** (1 fois/ an)
- Réunion spécifique pour les **professionnels de l'immobilier** (1 fois/ an)
- Animations et informations ciblées concernant «**l'adaptation du logement** au vieillissement et/ ou au handicap, l'insalubrité ou le mal logement » (1fois/an)
- **Point presse** avec la visite de logements réhabilités (1fois/an)
- **Événementiels** organisés par le maître d'ouvrage ou ses partenaires

COMMUNICATION

Outils de communication : coconstruire avec le maître d'ouvrage un plan de communication ciblé qui mobilisera des outils et supports différents :

- Après du grand public : flyers, plaquettes d'information, page dédiée sur le site internet, réunions publiques, ...
- Communication presse et médias (article dans la presse locale, page Facebook...)
- Après des acteurs opérationnels : plaquettes d'information, autres supports dédiés, réunions d'information, formations, groupes de travail, ...
- Après des communes : réunions d'information, partage des bilans et suivi des opérations...

Montant total des travaux	20 000 € HT / 23 200 € TTC
Montant des subventions publiques	10 500 € soit 47 % du montant HT des travaux, (État) 10 000 €; Région 1 500 €; Centre de réhabilitation 3 000 €; Caisse de réhabilitation 3 000 €
Montant à charge pour les travaux	8 500 €

Évaluation et suivi des actions engagées

- **Assistance générale à la Collectivité** tout au long du programme
- Constitution et **analyse des indicateurs de résultats** pour informer le maître d'ouvrage et le comité de pilotage sur l'état d'avancement de l'opération ; **(point trimestriel)**
- **Un bilan annuel** présentés sous la responsabilité du maître d'ouvrage en comité de pilotage stratégique
- **Un bilan final** du programme